

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 juin 2021

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 287

présenté par

M. Haury et les membres du groupe La République en Marche

-----

**ARTICLE 12 BIS A**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.